# Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: champ de vision et essuie-glaces (abrog. directive 74/347 /CEE). Codification

2006/0216(COD) - 15/01/2008 - Acte final

OBJECTIF: codification de la directive 74/347/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au champ de vision et aux essuie-glaces des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2008/2/CE du Parlement européen et du Conseil relative au champ de vision et aux essuie-glaces des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 74/347/CEE du Conseil du 25 juin 1974 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au champ de vision et aux essuie-glaces des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 18/02/2008.

APPLICATION : à partir du 01/05/2008.